

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (ETS)

Certification professionnelle conduisant au Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
niveau 6

Certificateur : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
Tutelle MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES (DGCS)

Nouvelle fiche RNCP active à partir du 01/09/2026
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41746/>
Date d'échéance au 31.08.2031



janvier 2026

L'Offre de formation correspond à la date de mise à jour indiquée

Contexte et organisation de la formation

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social.

Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes vulnérables, par l'encadrement d'activités techniques.

Il collabore dans l'insertion et la réinsertion professionnelle en partenariat avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation. Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion.

La formation préparant au diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé dure 3 ans.

- ✓ 1 517 heures de formation théorique dont 12 heures d'accompagnement individualisé
- ✓ 1 925 heures (soit 55 semaines) de formation pratique.

Prérequis, conditions d'admission

Pour exercer le métier d'éducateur technique spécialisé, il faut s'intéresser à la place du travail et de l'activité dans les parcours de vie des personnes accompagnées, ainsi qu'aux questions d'insertion sociale et professionnelle.

L'attrait pour les gestes professionnels, les savoir-faire techniques et leur transmission est central, tout comme la capacité à observer, analyser et adapter les situations de travail.

La créativité, le sens pratique et l'ingéniosité sont attendus pour aménager des supports d'activité accessibles et signifiants.

Comme tous les métiers du travail social, l'ETS engage une posture professionnelle exigeante, articulant accompagnement éducatif, contraintes institutionnelles et réalités du monde du travail.

Il s'agit d'un métier d'engagement, situé à l'interface de l'éducatif, du social et du productif, au service de l'autonomie et de la reconnaissance des personnes.

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire du baccalauréat ;
- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au [répertoire national des certifications professionnelles](#) au moins au niveau 4 ;
- ✓ Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'[article L. 613-5 du code de l'éducation](#).

Modalités et délais d'accès

La formation est accessible par différentes voies d'accès. Les inscriptions doivent être effectuées dans les délais précisés ci-dessous.

- ✓ **Formation initiale** : Cette modalité est destinée aux **personnes visant un premier diplôme dans le secteur du travail social**.
 - **Étudiants** : l'inscription s'effectue via Parcoursup, à partir du mois de janvier pour une rentrée en septembre.
 - **Salariés et demandeurs d'emploi** : l'inscription se fait directement sur le site internet de l'établissement, également à partir de janvier pour une rentrée en septembre.
- ✓ **Formation continue** : Cette modalité est destinée aux **personnes ayant déjà acquis un premier diplôme dans le secteur du travail social**.
 - Destinée aux **salariés et demandeurs d'emploi**, cette modalité d'accès se fait par inscription en ligne à partir de janvier, pour une entrée en formation en septembre.
- ✓ **Apprentissage**
 - Les inscriptions débutent à compter de la validation de l'entretien de positionnement. La rentrée est prévue au mois de septembre.
- ✓ **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
 - À partir de la réception du courrier de recevabilité, un délai de six mois est observé avant le démarrage de l'accompagnement.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les champs d'intervention de l'ETS ;
- ✓ Repérer les spécificités des publics accueillis ou accompagnés ;
- ✓ Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution ;
- ✓ Mettre en œuvre les conditions d'accueil de la personne et du groupe ;
- ✓ Encadrer, organiser et animer une équipe de travail ;
- ✓ Mettre en place des activités techniques et professionnelles ;
- ✓ Organiser la production en garantissant une approche éducative, sociale, technique et réglementaire.

Evaluations et Certification

La formation est diplômante, sanctionnée par une certification et une attestation de fin de formation.

Le diplôme d'Etat d'Educateur technique Spécialisé (ETS) est délivré par le Ministère chargé de la solidarité et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu et sur une épreuve conclusive.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

L'épreuve conclusive consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours.

La certification s'acquiert par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance : L'acquisition de la certification est conditionnée par la validation des quatre blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est validé séparément.

Des correspondances sont établies avec différentes certifications de niveau 6 du Travail social. Le titulaire d'une de ces certifications est dispensé de la formation et des épreuves de validation des blocs de compétences en correspondance avec le DEETS. Voir fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41746/>

180 ECTS (30 par semestre), représentant le contrôle continu, sont également comptabilisés pour permettre de valider ces

4 blocs. Le contrôle continu permet d'évaluer progressivement l'acquisition des compétences tout au long du parcours et prend différentes formes : écrits, tests, exposés, projets et travaux collectifs, etc.

Contenus de formation

Les compétences visées constituent les 4 blocs de formation comme suit :

Bloc 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle

- Elaborer et animer des situations d'apprentissage adaptées à la personne.
- Organiser les postes de travail, la production et l'activité en vue du développement des compétences.
- Coordonner les actions dans le cadre du parcours socioprofessionnel.

Bloc 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

- Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet éducatif.
- Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action éducative ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive.
- Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée.
- Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales.

Bloc 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

- Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée.
- Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire.
- Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours.
- Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.

Bloc 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

- Prévoir et organiser ses activités professionnelles.
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles.
- Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe.
- S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Méthodes pédagogiques

Au vu des objectifs, les méthodes de travail feront alterner :

- ✓ Conférences/Séminaires/Journées d'études
- ✓ Analyse de la pratique professionnelle
- ✓ Travaux pratiques
- ✓ Ateliers
- ✓ Mobilités à l'international
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Cours transversaux
- ✓ Témoignages
- ✓ Savoirs expérientiels
- ✓ Visite lors de la formation pratique
- ✓ Retours d'expériences et analyses de la situation pratique
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Plateformes pédagogiques (Altissia, perfectionnement en anglais et Projet Voltaire, remise à niveau en français)

Équipe pédagogique

Des responsables d'axes transversaux :

- ✓ Malik GUILLOU : responsable de l'axe 1 « L'Etre humain, un sujet en interaction ».
- ✓ Ludivine MARIOT : responsable de l'axe 2 « La personne et sa santé : besoins et potentialités ».
- ✓ Laëtitia SIBAUD EL OUARDY : responsable de l'axe 3 « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures ».
- ✓ Thomas BAUDART : responsable de l'axe 4 « Le citoyen, acteur engagé dans le « faire ensemble » sur un territoire.
- ✓ Michel BOUDJEMAÏ : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Nicolas PERREIN : responsable de l'axe 6 « Recherche et international ».
- ✓ Sophie Mathieu : responsable de l'axe 7 « Elaboration de démarches professionnelles ».

Une équipe pédagogique :

- ✓ Martin WIBAUX : responsable de la formation
- ✓ Delphine JIMENEZ : formatrice et référente de parcours de la formation
- ✓ Blandine DANAU : assistante pédagogique
- ✓ Virginie BAQUET : assistante chargée de la scolarité.

Coûts de la formation

Frais d'admission : 150,00 €

Frais d'inscription et pédagogiques : le devis est consultable sur le site internet de l'IRTS CA

<https://irtsca.fr/wp-content/uploads/2025/01/devis-ets.pdf>

Une prise en charge respective aux statuts des apprenants peut être applicable, se renseigner auprès du service admission.

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : M. Stéphane FOURNAL
- Directrice de la pédagogie et des formations : Mme Simone FOND
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- Tel : 03.26.06.93.09
- Contact assistante pédagogique de la filière : Blandine DANAU blandine.danau@irtsca.fr
- Contact service admission : Brenda BIGOT brenda.bigot@irtsca.fr
- Site internet : <https://irtsca.fr/>
- Page de la formation ETS <https://irtsca.fr/nos-formations/formations-initiales-en-travail-social/educateur-technique-specialise/>